

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

"Mes droits au bahut"

Nounckeke, Jancy

Published in:

Journal du droit des jeunes : la revue d'action juridique et sociale

Publication date:

2019

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Nounckeke, J 2019, "'Mes droits au bahut': l'application GSM qui informe les jeunes de leurs droits à l'école", *Journal du droit des jeunes : la revue d'action juridique et sociale*, numéro 381, pp. 24.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

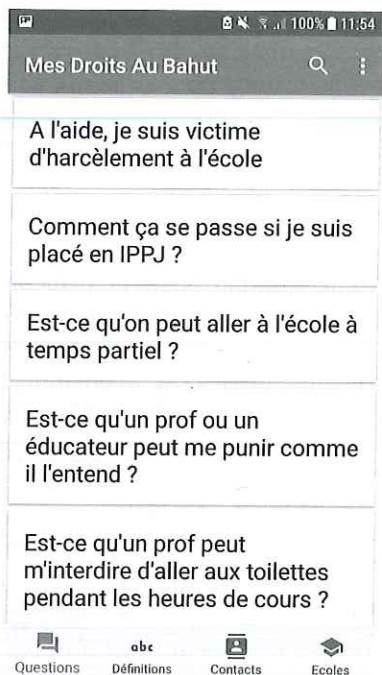
- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

« Mes droits au bahut » : l'application GSM qui informe les jeunes de leurs droits à l'école

Jancy Nounckele *



Le constat est sans appel, le monde scolaire francophone n'est pas franchement idéal : harcèlements, abus, injustices et inégalités sont souvent pointés du doigt. À ce sujet, le Pacte pour un enseignement d'excellence ⁽¹⁾ est sur les rails depuis la rentrée 2017. Outre une révision des programmes, il vise à corriger les effets de marché que subit notre paysage scolaire, en instituant un mécanisme de régulation censé ramener davantage d'équité dans les établissements ⁽²⁾.

Dans ce contexte, comment diffuser et expliquer simplement aux jeunes leurs droits et leurs devoirs à l'école ? Comment réagir et à qui s'adresser en cas de problèmes avec d'autres élèves, avec des professeurs, voire avec la direction de leur établissement scolaire ?

C'est en 2015 que l'Université de Namur répond à un appel à projet du Fonds Houtman, soutenant la création d'un outil destiné à diffuser et à vulgariser le droit scolaire à l'attention des jeunes en difficulté.

Partant du constat que la majorité des jeunes disposent aujourd'hui d'un smartphone, Jancy Nounckele, assistante à l'Université de Namur, imagine alors une application GSM vulgarisant le droit scolaire.

Les professeurs Jacques Fierens et Géraldine Mathieu, en collaboration avec Jancy Nounckele, ont élaboré le contenu juridique de cette application dont la conception informatique a été confiée à trois étudiants du CS-Lab (Computer Science lab) de l'UNamur : Pol Deborsu, François Bernard et Arthur Leclere supervisés par

l'informaticien de la Faculté de droit de l'UNamur, Jacques Gérard.

L'application «*Mes droits au bahut*» vise à :

- répondre, de manière simple, à des questions parfois complexes en matière de droit scolaire;
- présenter des solutions concrètes et pratiques;
- donner la priorité, dans la conception de l'accès à l'information, aux jeunes en difficultés scolaires ou défavorisés socialement;
- indirectement, promouvoir les droits de l'enfant dans leur ensemble et faire apparaître leur interdépendance, tant aux yeux des enfants eux-mêmes qu'aux yeux des parents, des éducateurs ou des adultes en général.

L'application se compose de quatre onglets :

- 1) L'onglet «*Questions/réponses*» recense différentes questions que peuvent se poser les élèves de six à dix-huit ans. Citons, par exemple : «*Ai-je le droit de ne pas être sur la photo de classe ?*» ou bien «*J'ai raté mon année, et je ne suis pas d'accord avec cette décision, que faire ?*», ou encore «*Est-ce que l'école peut exiger de mes parents qu'ils payent certains frais scolaires ?*».
- 2) L'onglet «*Définitions*» est un glossaire alphabétique définissant des mots et acronymes en lien avec la vie scolaire, comme «*éducateur*», «*retenue*», «*CEB*», «*CESS*», etc.
- 3) L'onglet «*Contacts*» fournit les coordonnées de l'ensemble des intervenants sociaux en Fédération Wallonie-Bruxelles. On y trouve ainsi les numéros et adresses d'écoles de devoirs, de centres PMS, de services d'aide et de protection de la jeunesse, etc.
- 4) L'onglet «*Écoles*» présente quant à lui l'organisation générale des écoles primaires et secondaires, selon le type d'enseignement (libre ou officiel, subventionné ou non).

L'application «*Mes droits au bahut*» est téléchargeable gratuitement sur Google store ⁽³⁾. Une fois téléchargée, la connexion internet n'est plus requise pour l'accès à l'information.

L'intention des auteurs de cette application n'est pas de promouvoir les recours intempestifs ni d'instaurer un climat de méfiance, mais bien d'informer les jeunes de leurs droits et obligations dans le contexte scolaire, ce qui est de l'intérêt de tous.

* Jancy Nounckele est assistante à l'Université de Namur et avocate au barreau de Bruxelles.

(1) Voyez <http://www.pactedexcellence.be/>

(2) Les *c@hiers* du Fonds Houtman n°24, juin 2018, disponible sur <http://www.fonds-houtman.be/>

(3) À ce jour, «*Mes droits au bahut*» n'est malheureusement pas disponible sur la plateforme iTunes d'Apple.